

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

MU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-10

MU le décret n°171 du 22 novembre 2022 portant délégation d'attributions au conseil communautaire.

CONSIDÉRANT que le Président, tout comme, doit en solliciter et sa responsabilité par cette délégation de signature au directeur général adjoint des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être confiée aux différents services qui l'exercent.

CONSIDÉRANT que M. Guillaume VALADE, maire adjoint de Limoges Métropole, est en charge de l'urbanisme, du logement, du développement social, de l'énergie et de l'économie.

CONSIDÉRANT que M. Philippe BERNARD-REYMOND, directeur adjoint des services, est en charge de l'urbanisme, du logement, du développement social, de l'énergie et de l'économie.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions du article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'Urbanisme et du Développement Social, pour la signature des documents suivants :

Tout document relatif à la réception ou l'attribution des marchés publics de la Direction de l'Urbanisme.

Tout bon de commande, y compris sous la forme d'ordre de service de tous les marchés publics, quelle que soit la procédure, mise en œuvre, référencé à l'article 17 du Code de l'Urbanisme.

Arrêté relatif à l'attribution des marchés de la Direction de l'Urbanisme et du Développement Social, notamment les plans annexes à l'acte d'engagement définitif des marchés publics et des autres marchés.

Document relatif à l'attribution des marchés publics de la Direction de l'Urbanisme.

Attribution de service fait, et notamment de l'exécution des opérations immobilières de l'urbanisme, notamment des travaux d'entretien et de la Direction de l'Urbanisme.

Attestations aux régimes de retraite des agents de la Direction de l'Urbanisme et de l'économie.

Constat de présence et de retour sur les sites d'achat des gîtes de village et des terrains agricoles.

Tout bon de commande relatif à la Société d'Équipement de la Région de Limoges.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social et à M. Philippe BERNARD-REYMOND, Directeur général adjoint des services

1 DOCUMENT - Publié le 6 Octobre 2023

 **ARR\_SIGN\_202300515\_VALADE.pdf**  
(.pdf, 3,2 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**